

BUREAUX : RUE NAIN, 1

ABONNEMENTS : ROUBAIX-TOURCOING : Trois mois, 13 fr. ; Six mois, 23 fr. ; Un an, 44 fr. LE NORD DE LA FRANCE : Trois mois, 14 fr. ; Six mois, 27 fr. ; Un an, 51 fr. — L'abonnement continue, sauf avis contraire.

ANNONCES : 20 centimes la ligne RÉCLAMES : 25 centimes — On traite à forfait.

Heures de départ des trains : Roubaix à Lille, 5 15, 7 02, 8 47, 9 47, 11 37, m., 12 24, 4 56, 3 39, 5 11, 6 45, 7 23, 8 32, 9 43, 11 41, s. Roubaix à Tourcoing-Mouscron, 5 41, 7 15, 8 43, 10 17, 11 23, m., 1 19, 2 49, 4 58, 5 38, 8 13, 10 22, 11 55, s. Lille à Roubaix, 5 20, 6 55, 8 25, 9 55, 11 05, 12 57, 2 29, 4 40, 5 20, 6 55, 7 55, 10 05, 11 15. Tourcoing à Roubaix et Lille, 5 08, 6 53, 8 08, 9 44, 11 28, 12 15, 1 47, 3 37, 5 02, 6 06, 7 21, 8 23, 9 24, 11 02. Mouscron à Lille, 6 35, 7 50, 9 22, 11 10, 11 57, 3 13, 4 42, 5 49, 7 02, 9 00.

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DU NORD

PROPRIÉTAIRE-BERANT: A. REBOUX

ON S'ABONNE ET ON REÇOIT LES ANNONCES : A ROUBAIX, chez bureaux du journal, rue Nain, 1; à Lille, chez M. Béghin, libraire, rue Grande-Chaussée; à Paris, chez M. M. Havas, Lafitte-Bullier, 4, rue de la Bourse; à Bruxelles, à l'Office de Publicité, rue de la Madeleine.

BOURSE DE PARIS

DU 16 FÉVRIER

50/0.....	58 80
4 1/2.....	86 00
Emprunt 1872 (5 0/0)	93 10
Emprunt 1871.....	93 10

DU 18 FÉVRIER

50/0.....	58 75
4 1/2.....	86 00
Emprunt 1872 (5 0/0)	93 00
Emprunt 1871.....	93 00

ROUBAIX, 18 FÉVRIER 1874

BULLETIN DU JOUR

Les récentes correspondances adressées de Paris au Progrès de Lyon contre le centre gauche faisaient prévoir que les radicaux se disposaient à frapper quelque grand coup avec ou sans l'assentiment des républicains modérés. Le Rappel nous apprend que M. Ledru-Rollin va rentrer en scène. Il pose sa candidature dans le département de Vaucluse, et c'est le citoyen Naquet qui a été chargé de télégraphier avant-hier soir cette nouvelle au comité républicain de l'endroit. Si donc nos bons théoriciens croyaient avoir calmé le zèle de l'extrême gauche, leurs illusions vont disparaître.

Qui pourra supposer désormais qu'on nous mène à la république conservatrice, lorsque M. Ledru-Rollin, l'homme des ateliers nationaux, le protecteur de l'expédition de Risquons-tout, le trop fameux ministre de l'intérieur en 1848, l'un des préparateurs des funestes journées de juin, est patroné par les comités et les journaux républicains ? En fait de république conservatrice, c'est par M. Thiers qu'on commence, et c'est par Ledru-Rollin qu'on finit.

On assure cependant que les radicaux du département de Vaucluse trouvent que M. Ledru-Rollin est un peu trop incolore ; M. Raspail père leur conviendrait mieux, surtout en raison de la condamnation qu'il vient d'encourir. Si toutefois M. Raspail cède la place à M. Ledru-Rollin dans le département de Vaucluse, il pourra se dédommager en posant sa candidature dans la Vienne. Ledru-Rollin et Raspail députés ! Quel beau couronnement de l'œuvre de la république conservatrice...

Nous parlions hier des condamnés de la Commune. Il serait justement arrivé, dit-on, par voie privée, des nouvelles assez sérieuses de Nouméa. Des dissentiments violents auraient éclaté entre les transportés; les uns, d'après les idées d'Assi, se résignant au travail, les autres, écoutant l'influence de Paschal Grousset et persistant dans une voie toute contraire. Le conflit, d'après les mêmes bruits, aurait pris des proportions assez graves et motivé déjà, de la part de l'autorité locale, des actes de répression. Il faut attendre, d'urgence, la confirmation de ces nouvelles encore extrêmement vagues et qui sont peut-être exagérées.

Le mouvement conservateur s'accroît de plus en plus en Angleterre et tout porte à croire que la politique de M. Disraeli obtiendra un succès qui dépassera les espérances de cet homme d'Etat. On ne méconnaît pas les services rendus par M. Gladstone, on est reconnaissant de la prospérité financière qui a été le résultat de son long ministère; on lui sait gré de ses sentiments humanitaires et pacifiques et l'on rend hommage au libéralisme de ses vues, mais on trouve qu'il s'était engagé sur une pente dangereuse et que son système devait subir un temps d'arrêt.

La majorité des électeurs a craint avec raison que l'exagération du programme des libéraux ne fût préjudiciable aux intérêts religieux et monarchiques, unis entre eux par un lien très étroit. Ils se sont dit que si l'autorité de la Chambre des lords venait un jour à être atteinte, les droits de la couronne se trouveraient peut-être menacés, et que si l'Eglise anglicane perdait son antique organisation, les idées des librepenseurs feraient des progrès inévitables. Ils ont pensé que si la religion était ébranlée dans ses bases, la société finirait par être en péril et qu'à la pondération des pouvoirs si heureusement établie en Angleterre, on verrait succéder un déchaînement de doctrines subversives et de passions démagogiques.

Une dépêche de Saint-Petersbourg annonce que lundi, au dîner de gala, le czar, portant un toast à l'empereur d'Autriche, a dit que leur amitié réciproque avec l'empereur d'Allemagne et la reine d'Angleterre était la meilleure garantie de la paix européenne. On ne pouvait pas attendre d'autres paroles de la part de l'empereur de Russie, dont on connaît les relations intimes avec la cour de Berlin. L'empereur d'Autriche a répondu en ces termes : « Plein de gratitude pour l'accueil amical que j'ai trouvé ici, je partage sincèrement les vœux et les sentiments exprimés tout à l'heure par mon auguste ami. Je porte la santé de Leurs Majestés l'empereur et l'impératrice et de toute la famille impériale. Que Dieu les bénisse ! » Il n'est plus question de la France dans ces réunions des chefs des grandes nations. Ce n'est pas sans tristesse qu'on est obligé de le constater.

LETTRE DE VERSAILLES

Correspondance particulière du Journal de Roubaix.

Versailles, 17 février 1874

Les habitants des 5 départements formés par l'ancienne province de Bretagne signent en ce moment un pétition adressée à l'Assemblée nationale et dans laquelle ils réclament la prochaine discussion du rapport de M. de la Borderie sur le camp de Conlie; je pense que leur demande trouve près de nos représentants une favorable accueil. La commission chargée de l'enquête sur les actes du gouvernement du 4 septembre a déjà publié de nombreux et fort remarquables documents, mais il n'en est point qui atteignent aussi fortement et aussi directe-

ment M. Gambetta que le travail de M. de la Borderie. Il établit non-seulement l'incapacité de cet avocat improvisé dictateur et général, mais aussi la conduite perfide qu'il a tenue vis-à-vis des mobilisés bretons.

C'est donc par l'examen des faits relatifs à ce camp de Conlie que l'Assemblée commencera la discussion des actes du gouvernement s'intitulant de la défense nationale; c'est le chef du parti radical qui sera le premier soumis au jugement de l'opinion publique, et ceux-là seuls qui seront aveuglés par l'esprit de parti pourront encore se faire illusion sur la valeur de l'ancien collègue de MM. Crémieux et Glais-Bizoin.

Lorsque ces deux derniers noms reviennent sous ma plume, je ne puis m'empêcher de songer à leurs querelles grotesques lors de leur arrivée à Tours. La France était envahie, nos armées vaincues et dispersées, Paris était assiégé, les Prussiens portaient dans nos campagnes l'incendie et le pillage, et pendant ce temps, MM. Crémieux et Glais-Bizoin se disputaient les lambeaux du pouvoir, chacun d'eux voulant avoir dans ses attributions le ministère de la guerre.

Comment, disait M. Crémieux, vous voulez être ministre de la guerre, mais ce serait inutile, l'Europe se moquerait de nous !

Eh! croyez-vous donc, ripostait Glais-Bizoin, que cette même Europe ne s'esclafferait pas de rire en apprenant que c'est vous qui occupez ce poste ?

Discussion grotesque mais rendue sinistre par les terribles événements qui se passaient alors.

En admettant qu'au point de vue de la justice absolue, tous ces hommes, Gambetta, Jules Favre, Crémieux, Glais-Bizoin, etc., soient moins coupables que M. Melvil-Bloncourt, par exemple, n'ont-ils pas porté à la France des coups mille fois plus terribles que n'a pu le faire cet humble fonctionnaire de la Commune, et encore celui-ci aura-t-il rendu un véritable service au parti conservateur en appelant l'attention sur la situation des députés des Colonies et de l'Algérie et en déterminant l'Assemblée à les supprimer purement et simplement.

S'il est en effet une idée bizarre et étrange, c'est bien celle qui consiste à appeler à décider des intérêts supérieurs de la France des habitants de la Guadeloupe de la Martinique, du Sénégal, de l'Algérie, qui ont une administration des mœurs, des habitudes, des lois toutes différentes des nôtres, qui ne supportent pas les mêmes impôts, et qui viennent statuer en amateurs sur le budget de la métropole.

Ajoutez encore que ces députés des colonies et de l'Algérie sont élus par un nombre de voix dérisoire; M. Jacques, député d'Oran, a été élu par quinze cents voix, M. Lafon de Fougauffier a obtenu au Sénégal onze cents voix; ajoutons que parmi ceux que la République a ainsi admis au titre d'électeurs se trouvent les nègres ignorants et superstitieux de la Martinique et de la Guadeloupe qui ont conservé la haine des blancs comme une tradition de famille, les joifs algériens que leur coreligionnaire Crémieux a fait français en mil huit-cent-soixante-dix sans se douter ou sans se soucier de l'injure sanglante qu'il adressait ainsi à toute la race arabe et de la terrible insurrection qu'il allait soulever contre nous.

N'est-ce pas un scandale de prouver qu'à un moment donné l'avenir et le salut de la France peuvent dépendre de ces quinze députés auxquels le petit nombre et la qualité de leurs commettants enlèvent toute espèce d'autorité ?

Plusieurs journaux publient ce matin une lettre de Madame la duchesse de Magenta, qui se propose de réorganiser les fourneaux économiques. Voici d'ailleurs le texte de cette lettre :

Paris, le 17 février 1874.

Monsieur le Directeur,

De nombreuses misères me sont signalées en ce moment à Paris et appellent un secours immédiat. J'ai pensé que la réorganisation des fourneaux économiques était un des moyens les plus efficaces pour leur venir en aide, et j'ai provoqué, à cet effet, une réunion qui aura lieu demain, 18 du courant, à une heure, au palais de l'Élysée. Je viens vous prier de vouloir bien y assister, espérant que vous consentirez à concourir, par la publicité de votre journal, à cette œuvre charitable.

Recevez, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma considération très-distinguée.

Maréchale DE MAC-MAHON.

Il est toujours question de la réforme des monts-de-piété, dont M. Raoul-Duval, a pris l'initiative. Le directeur général, M. Cochin, vient d'être appelé à Versailles pour donner des renseignements à ce sujet.

M. Sens, le nouveau député du Pas-de-Calais, écrit aux électeurs de ce département :

« Avant de quitter Arras, je tiens à remercier tous ceux d'entre vous qui ont bien voulu se montrer favorables à ma candidature. En m'accordant leurs suffrages, ils ont témoigné une fois de plus que le département réprouve un régime issu de l'émeute, et imposé à la France au mépris de la volonté nationale ! ils ont attesté que le Pas-de-Calais n'est pas républicain.

C'est pour moi un grand honneur que mon nom ait pu servir à cette éclatante manifestation des sentiments conservateurs de notre pays. Je me rend au poste que votre confiance m'a assigné. Vous m'y trouverez toujours prêt à soutenir vos intérêts; vous m'y verrez toujours résolu à défendre la cause de l'ordre et de la conservation sociale.

Ed. SENS.

Membre de l'Assemblée nationale.

BULLETIN INDUSTRIEL ET COMMERCIAL

La Chambre de Commerce de Lyon vient d'adresser à M. le ministre des travaux publics un mémoire concernant le service des chemins de fer. La Chambre de Commerce de Lyon demande des modifications à l'organisation des tarifs différentiels usités par les différentes compagnies dans l'exploitation de leurs réseaux, cette organisation créant actuellement de grandes inégalités. Elle expose, en outre, la nécessité d'accorder des réductions importantes aux matières et aux produits employés par le commerce et l'industrie, afin de leur faciliter la concurrence qu'ils ont à soutenir contre l'étranger. La Chambre de Commerce de Lyon explique, enfin, que la création d'entrepôts privés pour éviter l'encombrement dans les gares, est beaucoup trop onéreuse pour que le commerce puisse en user avec avantage.

ROUBAIX -- TOURCOING ET LE NORD DE LA FRANCE

Voici une arrestation, faite avec tact et intelligence, qui prouve une fois de plus combien la surveillance des chemins de fer est utile et nécessaire.

Depuis assez longtemps, divers vols d'outils et marchandises se commettaient dans une maison de commerce de Lille, sans qu'on ait pu jusqu' alors mettre la main sur le ou les auteurs.

Mardi 10 courant, la surveillance occulte exercée par le patron et le contre maître, a enfin abouti : l'ouvrier R... a été trouvé porteur d'un outil qu'il dissimulait sous sa blouse et qu'il se disposait à emporter. Le contre-maître l'ayant menacé d'une dénonciation, R... s'est enfui en Belgique et réfugié à Gand. N'ayant pu trouver d'ouvrage et sans moyens d'existence, R... a cru pouvoir repasser impunément la frontière après trois jours d'absence, et revenir à Roubaix; aucune plainte n'ayant encore été portée contre lui, par conséquent, il n'était pas signalé à la police. Sa surprise a été grande en arrivant à la gare de Tourcoing où M. le commissaire spécial, ayant remarqué ses allures suspectes, lui a demandé la justification de son identité, ce qu'il n'a pu faire. Un premier interrogatoire ayant persuadé ce fonctionnaire qu'il avait affaire à un coupable, il a continué ses investigations à Lille où il a appris qu'une plainte de divers vols successifs, d'une importance de 800 fr. venait d'être déposée par M. L..., mécanicien à Lille.

Convaincu dès lors de sa culpabilité, M. le commissaire spécial a fait écrouer R... à la maison d'arrêt de Lille.

L'Éc du Nord reçoit de nouveaux détails sur l'accident qui a eu lieu lundi matin près de la gare d'Armentières.

C'était sur le chemin de fer belge d'Armentières à Comines. Un ouvrier tisseur, le sieur Vignoble, (Hermand-Louis), âgé de 21 ans, sortant de la ville avec un sac de charbon qu'il portait chez lui, ayant eu l'imprudence de franchir la clôture et de pénétrer sur la voie au moment du départ du train pour la Belgique, a été atteint par la machine, projeté en avant, terrassé et a eu dans cette situation les deux jambes broyées au-dessous du genou. Immédiatement transporté à l'hôpital, il reçut les premiers soins du médecin Du Jardin, puis l'amputation des deux membres lui a été faite par les docteurs Vincent et Dubar, qui ont de graves inquiétudes à son égard.

On écrit de Seclin à l'un de nos confrères :

« Jeudi dernier, un événement qui pouvait devenir un grand deuil, a mis en émoi la population de Seclin. L'abreuvoir est situé dans la rue de Wetz, qui est le centre de la ville; des enfants glissaient sur la glace que d'autres enfants avaient rompue près du mur. Tout à coup des cris se font entendre : l'un d'eux, Henri Delfosse, fils du contre-maître de M. Guillemaud, venait de disparaître. M. Auguste Dellemaile, directeur de l'usine à gaz, était à cinquante

Feuilleton du Journal de Roubaix

DU 19 FÉVRIER 1874.

Le choix de Suzanne

PREMIÈRE PARTIE

S'il existe quelque joie en ce monde, elle est pour celui dont le cœur est pur. (IMITATION, L. H. CH. IV.)

I. — (Suite)

Elle pleura et voulut le battre; mais M. Germont fit une douce remontrance pour lui prouver que la pauvre bête était dans son droit. A partir de ce moment, Misti reconquit une sorte de liberté, mais le chat et l'enfant ne furent plus amis.

A défaut du père, qui ne voulait point parler, on avait essayé de faire bavarder la petite fille. Rosalie, la servante, fit questions sur questions; Suzanne ne lui apprit pas grand chose.

« A Paris tous les meubles étaient plus beaux, mais il n'y avait pas de jardin pour jouer, il fallait aller aux Tuileries, raconta-t-elle.

— Et ta maman? demanda Rosalie, comment était ta maman ?

— C'était une belle dame avec de belles robes, répondit la petite que le nom de sa mère laissait indifférente.

— Et elle est morte? dit Rosalie.

— Oui, elle est morte, » répondit l'enfant qui ne devait pas avoir conscience de ce mot, car elle le prononçait absolument comme si elle eût dit : « Maman est dans la chambre à côté, elle va venir. »

Rien n'est plus triste que d'entendre un enfant parler ainsi de la plus horrible séparation.

La jeune villageoise ne se piquait pas de délicatesse; loin de respecter la navoté de la chère créature, elle continua :

« A-t-elle été longtemps malade ?

— Je ne sais pas, répondit Suzanne.

— Comment, tu ne sais pas si tu l'as vue longtemps couchée dans son lit ?

Suzanne ouvrit ses grands yeux étonnés, mais, comme elle ne comprenait pas bien, émuée de l'interrogatoire, elle se sauva dans le jardin, où elle voyait son père; un instant après, elle jouait au ballon avec Jacques.

Rosalie ne sut rien, sinon que le souvenir de la mère était déjà bien loin du cœur de l'enfant, ce qui n'est pas rare, hélas ! La douleur est comme un éclair dans la mémoire d'un petit être de quatre ans; l'impression en est aussi vite effacée.

Cependant un incident devait donner une sorte de démenti à l'opinion de Rosalie.

Un jour que M. Germont se promenait seul avec sa fille dans un grand bois avoisinant le parc du château de Luçay, ils rencontrèrent tout à coup, au détour d'une allée, plusieurs dames

élégantes suivies de jeunes enfants. Avec vivacité, Suzanne quitta la main de son père, s'élança et se jeta entre les genoux d'une de ces dames :

« Maman ! s'écria-t-elle, maman, maman ! »

Mais elle reconnut presque aussitôt son erreur, et, revenant vers son père, tout intimidée, elle se cacha contre lui en murmurant :

« Non, ce n'est pas maman ! »

M. Germont s'était appuyé contre un arbre : il se sentait défaillir, il était fort ému et fort pâle; il comprit cependant qu'il devait aux étrangères quelques excuses pour sa fille; il fit un effort pour s'approcher et dut prendre violemment sur lui afin de pouvoir parler.

« Pardon, madame, dit-il en montrant d'un coup d'œil les vêtements noirs de l'enfant qu'il tenait par la main, cette pauvre petite est orpheline; il y a peu de temps qu'elle a perdu sa mère, elle l'attend toujours, car elle ne comprend pas ce que c'est que la mort; elle vous a prise pour sa maman. »

Les dames, qui avaient fait cercle autour de M. Germont, étaient émuës; elles devinaient une douleur véritable dans le cœur de ce pauvre père. Puis l'enfant était si jolie, si gracieuse, et déjà si souriante ! et ce sourire contrastait si tristement avec la robe noire de l'orpheline !

Tout à tour elles embrassèrent la ravissante créature, s'extasiaient sur sa beauté, mais en vain elles suppliaient

M. Germont de laisser jouer sa fille avec leurs enfants; il les remercia poliment et disparut en entraînant Suzanne.

« Quel peut être ce monsieur, demanda l'une des dames.

— Qu'il est distingué ! répondit une autre.

— Et quelle gentille enfant ! dit la troisième.

— M. le curé doit les connaître; nous l'interrogerons ce soir. »

Quant au notaire, il devina quelles étaient ces dames. En passant devant le château, il aperçut toutes les fenêtres ouvertes; le printemps était arrivé, et il ramenait avec lui les hôtes de Luçay.

La méprise de la petite fille est facile à expliquer. Depuis deux mois, Suzanne ne voyait autour d'elle que des paysannes dans leurs simples costumes. En apercevant tout à coup un chapeau, une robe élégante, portée par une jeune femme qui avait sans doute quelque analogie avec sa mère, l'enfant surprise et ravie, avait pu un instant se tromper.

Pendant tout le reste de la soirée, M. Germont fut plus triste encore que de coutume. L'exclamation de sa fille avait éveillé de cruels souvenirs à peine endormis, le gracieux lutin lui-même ne parvint pas à le tirer de ses sombres pensées; mais lorsque Rosalie vint chercher la petite pour la coucher, il serra Suzanne contre son cœur avec une tendresse passionnée : « Pauvre enfant ! Pauvre enfant ! murmura-t-il; et sur les boucles blanches une larme tomba.

Luçay est un charmant petit village que traverse le Loiret et qui a la bonne fortune de se trouver au pied d'une colline boisée; devant lui s'étendent à perte de vue des champs de blé ou de seigle; autour de l'eau de fraîches prairies. Rien ne manque à cette délicieuse oasis, exceptionnelle du côté de la Beauce. Ce n'est guère qu'un hameau avec ses cinq ou six cents habitants, mais ce hameau possède un notaire, un médecin, un receveur des contributions, de grandes fermes et un magnifique château; aussi est elle réellement riche et fier.

Le château est situé à mi-côte; ce n'est ni une construction moderne, ni un vieux manoir dont l'origine se perd dans la nuit du temps. Il est de ce style Louis XIII à l'apparence un peu froide, plus élégant que grandiose. Un parc anglais, qui se déroule devant la terrasse, lui donnerait un aspect coquet si on n'apercevait de côté d'énormes lierres et une longue allée sombre, plantée d'arbres séculaires qui entrelacent leurs branchages en berceau. La pensée aime à se perdre, si les pas ne peuvent s'égarer, sous ce dôme verdoyant.

Luçay appartient à une ancienne famille qui a pu le retrouver intact après la Révolution. Le chef était mort dans l'exil, il ne revit pas le domaine de ses ancêtres; mais ses enfants, qui avaient grandi et s'étaient mariés à l'étranger en avaient repris possession. Ils revenaient au nid paternel avec de petits êtres qui n'y étaient pas nés comme eux, ils